



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-TROIS du mois de SEPTEMBRE à DIX-NEUF HEURES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 17 septembre 2024.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : Lamine NAHAM – Maire,
Véronique PINEAU - Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY - Amine KARIM - –
Cendrine DEVERRE - Magali HEURTIN - Sébastien BOUSSION - Frédéric CHAMARD
- Sylvie COULOT - Ali ESSARROKH - Elise MACE - Salah MOUMNI - Marie-Hélène
PETIT – Ozkan ERTURK - Florence BERTHO - Alain PANTAIS - Radouane FRIKACH
- Boris BATTAIS – Mylène CANEVET - Jean-François GARCIA - Ghislaine THEPIN -
Julien FAGAULT - Joëlle MOQUART formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) : Ali AMINE - Christophe BOUJON – Cindy DELANOE -
Dominique ROMAGON RABINEAU - Mathilde HOUSSET-WEBER – Gulten
CIKCIKOGLU - Brigitte ROBIN – Lydie JACQUET - Gilles ERNOULT.

MEMBRE(S) ABSENT(S) : /

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) : /

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Ali AMINE, excusé, a donné pouvoir à Lamine NAHAM pour voter en son nom ;
Dominique ROMAGON-RABINEAU, excusée, a donné pouvoir à Véronique PINEAU
pour voter en son nom ;
Mathilde HOUSSET-WEBER, excusée, a donné pouvoir à Amine KARIM pour voter en
son nom ;
Christophe BOUJON, excusé, a donné pouvoir à Ozkan ERTURK pour voter en son
nom ;
Lydie JACQUET, excusée, a donné pouvoir à Frédéric CHAMARD pour voter en son
nom ;
Brigitte ROBIN, excusée, a donné pouvoir à Chantal JEOFFROY pour voter en son
nom ;
Cindy DELANOE, excusée, a donné pouvoir à Sébastien BOUSSION pour voter en
son nom ;
Gulten CIKCIKOGLU, excusée, a donné pouvoir à Izzet ALBAYRAK pour voter en son
nom ;
Gilles ERNOULT, excusé, a donné pouvoir à Boris BATTAIS pour voter en son nom.

ELECTION DU SECRETAIRE

Ozkan ERTURK ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions.

La convocation du Conseil et la liste des délibérations ont été affichés à la porte de la Mairie respectivement les 17 et 24 septembre, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des Communes.

ORDRE DU JOUR

1 – Adoption du Procès-Verbal du 24 juin 2024.

N°	DELIBERATIONS	DECISION
2	Education : Mise en place du dispositif « Petits Déjeuners » à l'école maternelle Gérard Philippe – Année scolaire 2024/2025.	ADOPTÉE
3	Education : Dispositif « Orchestre à l'école » - Convention de partenariat.	ADOPTÉE
4	Rapport du délégataire 2023 : Activités socioéducatives – Fédération Léo Lagrange Ouest.	LE CONSEIL PREND ACTE
5	Jeunesse : Attribution d'aides dans le cadre du Plan Jeunesse.	ADOPTÉE
6	Finances : Budget principal Exercice 2024 : Répartition des subventions Sport - « Bonus » 2024.	ADOPTÉE
7	Finances : Budget principal Exercice 2024 : Répartition des subventions Sport - « Emploi » 2024.	ADOPTÉE
8	Finances : Budget principal Exercice 2024 : Répartition des subventions « Malaquais en Fête ».	ADOPTÉE
9	Finances : Budget principal Exercice 2024 : Répartition des subventions Sport - « Coofal ».	ADOPTÉE
10	Finances : Convention de partenariat Ville/Coofal.	ADOPTÉE
11	Finances : Création de nouveaux tarifs relatifs à la location des casques « Trélazé Découverte ».	ADOPTÉE
12	Finances : Marché de Noël Vente hors marché – Droit de place – Création d'un tarif.	ADOPTÉE
13	Finances : Ligne de trésorerie – Convention d'ouverture de crédit entre la Banque Populaire Grand Ouest et la Commune de Trélazé.	ADOPTÉE
14	Finances : Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations au 1 ^{er} janvier 2024 – Annule et remplace la DCM N°12 du 25/09/2023.	ADOPTÉE
15	Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs – Création de poste d'attaché : chargé de mission tranquillité publique et sécurité.	ADOPTÉE
16	Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs : Création de poste de rédacteur : chargé des subventions et des marchés publics.	ADOPTÉE
17	Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs : Création de postes d'adjoints techniques.	ADOPTÉE

18	Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs : Création de poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe suite à examen professionnel.	ADOPTÉE
19	Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs – Création de postes de rédacteurs dans le cadre de la promotion interne.	ADOPTÉE
20	Personnel : Convention de mise à disposition entre le CCAS et la Ville.	ADOPTÉE
21	Finances : Dédommagement de sinistre « Responsabilité civile ».	ADOPTÉE
22	Finances : Prise en charge de frais d'obsèques.	ADOPTÉE
23	Mobilités : Attribution d'aides à l'achat d'équipements de sécurisation du vélo.	ADOPTÉE
24	Urbanisme : Risques Mouvements de Terrains – Plan de prévention des risques naturels Mouvements de terrain liés aux anciennes exploitations souterraines des ardoisières du pourtour d'Angers – Avis complémentaire sur les cartes d'aléas et enjeux.	ADOPTÉE
25	Urbanisme : Risques miniers – Plan de prévention des risques miniers relatif aux anciennes exploitations minières au pourtour d'Angers – Avis complémentaire sur les cartes d'aléas et enjeux.	ADOPTÉE
26	Voirie : Aménagements RD117 giratoire des Fresnaies – Convention d'autorisation de travaux et d'entretien avec le département, la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole et la Ville.	ADOPTÉE
27	Foncier : Cession de la parcelle AN512 à la société 3 Sphères.	ADOPTÉE
28	Angers Loire Métropole : Communauté urbaine – Service public d'élimination des déchets – Rapport annuel exercice 2023.	ADOPTÉE

Questions Diverses :

- Arrêtés art. L2122-1
- Travaux voirie.

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que la présente liste des délibérations, extraite de la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2024 a bien été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville.

Pour Extrait certifié conforme
TRELAZE, le 24 septembre

Le Maire,
Lamine NAHAM

